

*Le budget—M. Simmons*

pour ce qu'il fait. Nous avons besoin d'un Budget qui s'attaque aux problèmes structurels de l'économie, aux problèmes de base, donc à la relance économique. Une relance économique, simplement pour les Canadiens, exigera des investissements dans les secteurs de l'économie qui fourniront le plus d'emplois, comme les manufactures et surtout la micro-technologie. Nous devons investir dans les ressources naturelles, les forêts et les pêcheries, où nous avons des avantages et où nous pouvons augmenter le nombre d'emplois. Le logement est le secteur économique où nous pouvons le plus rapidement augmenter l'emploi et en même temps nous attaquer à un problème social grave, le manque de logements à prix modiques. Le NPD propose l'annulation de l'augmentation des taxes fédérales sur la consommation, contenue dans le Budget précédent. Il s'agit d'une augmentation de 1,4 milliard de dollars, soit 1,4 milliard de dollars de pouvoir d'achat en moins pour les consommateurs canadiens. Nous revendiquons une réforme dans le système . . .

**M. le vice-président:** A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre le député, mais son temps de parole est malheureusement écoulé.

● (1610)

[Traduction]

**Mme McDonald:** Monsieur le Président, si on me laissait une minute, je pourrais terminer.

**M. le vice-président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Mme McDonald:** Je vous remercie, monsieur le Président.

[Français]

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Nous revendiquons une réforme dans le système des impôts afin que les riches en paient une proportion plus juste. Actuellement, 8,000 individus ayant des revenus de 50,000 dollars ou plus ne paient pas un sou d'impôt à cause de lacunes trop généreuses dans notre système fiscal. Aux États-Unis, on exige que les individus ayant un revenu de plus 30,000 dollars paient un minimum de 20 p. 100 de ses revenus. Il faut en même temps modifier le système d'impôt pour les sociétés et ce dans le but d'aider l'économie canadienne.

Dix milliards de dollars sont donnés chaque année aux entreprises en dons ou en déductions d'impôt. Il serait préférable d'exiger des résultats comme la formation technique des employés ou l'achat de produits canadiens, ainsi que la recherche et le développement de nouveaux produits. Bref, il faut créer des emplois ici!

[Traduction]

Je suis contre le budget. Il n'apporte aucune solution, sème le désaccord et devrait être rejeté.

**M. le vice-président:** Questions et commentaires?

**L'hon. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges):** Monsieur le Président, je suis très heureux de parler en faveur de ce budget, car il s'agit d'un bon budget, qui arrive à point nommé. C'est un budget qui va accélérer la reprise économique dans tout le pays et, partant, créer des emplois pour les Canadiens. C'est un budget en faveur des pauvres du pays et de la petite entreprise.

Je me souviens d'un autre budget. En fait, il s'agit d'un budget qui a été présenté à la Chambre à peine quelques jours après mon arrivée à la Chambre. Je siégeais à ce moment-là de l'autre côté. Je me rappelle bien ce budget, car il était l'œuvre d'un de mes bons amis, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie). Je l'avais vu, pendant des années, à l'Assemblée législative de la province, présenter bien d'autres budgets. Je connaissais son style. Je savais à quel point il tenait ses promesses et il mettait ce qu'il disait en pratique. En conséquence, à la fin de 1979, j'ai porté une attention toute particulière au budget conservateur.

Il est intéressant de comparer ces deux budgets, le budget de 1979 et celui qui a été présenté à la Chambre il y a quelques jours. A quel point sont-ils différents? Pour faire ressortir leurs différences, je me reporte à deux publications qui ont résumé en gros titres le contenu de ces deux budgets. Dans le dernier numéro du magazine *Maclean's*, un gros titre disait du récent budget «Lalonde tient ses promesses». Ce n'est pas une surprise pour ceux d'entre nous qui connaissent cet homme. Il a prêté l'oreille, il a écouté attentivement et il a agi.

**M. le vice-président:** A l'ordre. J'hésite à interrompre le député, mais il y a un article du Règlement qui porte sur les citations à la Chambre. Les députés doivent faire bien attention en citant des articles de journaux ou de revues. Un député doit faire siens les propos qu'il cite. Cet avertissement tient au fait que les députés sont élus à la Chambre pour exprimer leurs opinions. S'ils décident de citer des passages tirés d'un journal ou d'une revue, ils les reprennent à leur compte. Cela dit, j'invite les députés à user de ce privilège avec une extrême circonspection.

**M. Simmons:** Monsieur le Président, je vous remercie, tout particulièrement de me donner l'occasion de dire que je suis tout à fait d'accord avec cette observation. M. Lalonde tient bel et bien ses promesses.

Je voudrais citer un extrait d'une autre publication, que je prends également à mon compte. Il s'agit d'un gros titre dans le *Star* de Toronto de décembre 1979, époque à laquelle le député de Saint-Jean-Ouest a présenté le budget conservateur. Ce jour-là, l'article portait le titre suivant, que j'approuve parce que je sais que c'est vrai: «Les promesses sont reniées». Ce n'est pas un député libéral qui a écrit ces articles, mais un député libéral qui en fait état, l'un ayant paru dans *Maclean's* et où l'on examine l'essentiel du dernier budget présenté par le gouvernement et l'autre paru dans le *Star* de Toronto, où l'on juge le fond du budget présenté par les conservateurs. Selon le premier, le budget tient les promesses qui ont été prises, et selon celui de 1979, les promesses des conservateurs ont été reniées.

De quelles promesses s'agit-il? Si nous voulons comparer les deux budgets, nous devons en toute justice nous souvenir de certaines dispositions de celui de 1979. Nous devrions nous souvenir de certaines promesses qui ont précédé la présentation de ce budget conservateur par le député de Saint-Jean-Ouest. Avant de présenter le budget, les conservateurs avaient promis d'accorder des déductions d'impôt sur le revenu aux familles à revenu faible et moyen. Ils avaient fait cette promesse de façon très précise. Ils avaient promis d'accorder des déductions allant jusqu'à \$300. Cependant, aucune déduction ne figurait dans le budget du député de Saint-Jean-Ouest qui, au contraire, prévoyait au moins cinq augmentations d'impôt distinctes. Est-ce là sa façon de tenir ses promesses?